



GÉRARD HAAS. Le réseau d'avocats Gesica, qu'il préside, s'apprête à briser un tabou : le poids des contrôles dont les entreprises font l'objet. Le sujet sera débattu lors d'un colloque à l'Assemblée nationale en janvier prochain. Chaque année, les Urssaf diligents effectuent 85 000 vérifications, auxquelles s'ajoutent 350 000 interventions des inspecteurs du travail. *« Il ne s'agit pas de contester la nécessité de veiller au respect des règles »*, mais Gesica, allié à l'éseg School of Management, veut comparer les procédures françaises à celles des pays voisins.